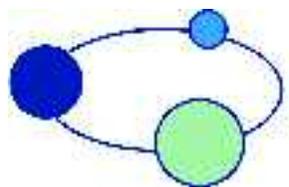


# Comment résoudre la question fiscale



**MD Advisory**

EXPERTS EN CONSEIL FISCAL

Money is always  
there but the  
pockets change.

Gertrude Stein



Le cabinet MD Advisory Ltd est spécialisé en conseil fiscal. Nous conseillons les expatriés et employés internationaux en matière fiscale et sécurité sociale.

Nous conseillons les ressortissants britanniques qui partent à l'étranger et les étrangers qui entrent au Royaume-Uni.

Nous vous informons sur le montant d'impôts à payer, dans quel pays et à quel moment les acquitter.



## Avez-vous des questions, qui restent sans réponse? Comme par exemple :

- ▶ *Nous sommes une entreprise française, devons-nous appliquer le système anglais, à savoir l'impôt retenu à la source ?*
- ▶ *Notre employé habite en France mais travaille en Angleterre. Où doit-il payer l'impôt ?*
- ▶ *A-t-il besoin d'un permis de travail ?*
- ▶ *Devons-nous payer les cotisations sociales françaises ou britanniques ?*
- ▶ *Est-il plus avantageux de baser le salaire et les avantages complémentaires sur le système britannique ou français ?*
- ▶ *L'employé dit qu'il est perdant. Que pouvons-nous faire ?*
- ▶ *Je travaille en France mais je suis toujours inscrit sur le registre du personnel de l'entreprise britannique et je reçois mon salaire sur mon compte en Angleterre. Dois-je payer les retenues salariales britanniques ?*
- ▶ *Qu'est-ce que le code PAYE et le numéro NI ? Comment puis-je les obtenir ?*
- ▶ *Je voudrais payer l'impôt français et les cotisations sociales britanniques. C'est moins cher. Est-ce possible ?*
- ▶ *Puisque je ne suis pas résident fiscal en Angleterre, je ne paie pas l'impôt britannique. Ai-je raison ?*

**Et finalement, la rumeur selon laquelle quand on est résident, on n'est pas imposable, est-elle fondée ?**



# Nos services

Nous travaillons avec des compagnies, des particuliers et des expert-conseils, y compris des comptables et des conseillers fiscaux.

## EMPLOYEURS

Les patrons ne sont pas toujours au courant de leurs obligations fiscales. Les informations données par les Autorités Fiscales et disponibles sur internet sont limitées et peu claires. Les bureaux locaux du fisc ne s'occupent pas des questions étrangères.

Chaque pays et chaque employé ont des demandes différentes. Par conséquent les solutions seront différentes. Les bulletins de salaire pour expatriés doivent non seulement correspondre aux besoins particuliers d'une entreprise, mais doivent aussi peut-être être adaptés aux circonstances particulières d'un employé. De plus, dans certains cas, conventions et exonérations peuvent s'appliquer ; par conséquent une très bonne connaissance et compréhension des systèmes des

bulletins de salaires pour expatriés sont vitales. En général, les services de bulletins de salaire, qu'ils soient propres à l'entreprise ou qu'ils soient externes, n'ont ni l'expertise, ni le temps, nécessaires d'aborder cet aspect très spécialisé.

MD Advisory Limited

- ▶ Vous expliquera ce qu'il faut faire et comment le faire
- ▶ Expliquera à votre employé ce qu'il doit faire et comment le faire

Aux compagnies plus grandes, qui n'ont pas leur propre service fiscal spécialisé ou qui ont besoin de davantage d'assistance pendant une période de grande activité, nous offrons un service interne. MD Advisory Limited ne remplacera pas votre prestataire de services de déclaration fiscale, au contraire nous travaillerons avec lui. L'expérience montre que ce type de service améliore le rapport avec le prestataire de services de déclaration fiscale,

parce que les frustrations, dues à un manque de compréhension ou de communication ou à des honoraires supplémentaires, disparaissent des deux côtés.

## PARTICULIERS

Que vous utilisiez nos services par le biais de votre entreprise ou à titre privé, nous vous offrons le même degré d'assistance et de confidentialité. Nous vous aidons à remplir les formulaires nécessaires et nous vous expliquerons le sens caché des questions qui peuvent sembler innocentes, comme « *combien de temps pensez-vous rester au Royaume-Uni ?* »

## CONSEILLERS PROFESSIONNELS

En tant que conseillers professionnels, vous êtes experts dans votre domaine respectif, mais souvent vous n'êtes pas experts en cotisations sociales ou imposition pour expatriés. Vous n'êtes certainement pas confrontés souvent à ces problèmes, mais lorsque vous l'êtes, vous devez vous débrouiller tout seuls, car malheureusement, les guides du fisc ou les livres de référence n'ont pas souvent les solutions et le temps passé à faire de telles recherches n'est pas rentable.



Ne payer que ce qui est  
dû dans le bon pays au  
bon moment.



## CONTACTEZ-NOUS

**Téléphone/Fax:** +44 116 286 6061

**Portable:** +44 7808 111587

**Email:** [info@mdadvisory.co.uk](mailto:info@mdadvisory.co.uk)

**Adresse:** MD Advisory Limited,

30 Leatherline House,

71 Narrow Lane,

Aylestone,

Leicester,

LE2 8NA

Angleterre

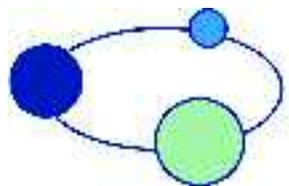


Numéro d'enregistrement : 5715210

Enregistré en Angleterre



# Comment résoudre la question fiscale



**MD Advisory**

EXPERTS EN CONSEIL FISCAL